

MISSIONS PRINCIPALES :

1. Animer et piloter le PCAET

- Organiser et animer les instances de gouvernances (comité technique, commission « Transition énergétique »)
- Rechercher et monter des dossiers de demande de financements pour la mise en œuvre du plan d'actions (COT TRI, COT ENR, ACTEE+...)
- Evaluer le plan climat : recueillir les données de suivi annuel, réaliser l'évaluation à mi-parcours, proposer une évaluation concertée
- Veiller à une appropriation collective du PCAET par les acteurs du territoire, communiquer sur les résultats et proposer des axes d'amélioration (études, rapports)
- Participer aux réseaux des PCAET

2. Accompagner les opérations de rénovation du patrimoine public

- Accompagner les communes (élus et techniciens) dans leurs projets de rénovation : pré-diagnostic, thermographie, audit énergétique, plan d'actions, capitalisation des données
- Animer et suivre les programmes ACTEE, AACT'AIR
- Accompagner les communes à élaborer leur dossier technique en vue des dépôts de CEE en conformité avec le niveau de performance exigé
- Déposer les CEE en tant qu'organisme regroupeur et négocier le rachat jusqu'au versement aux communes
- Sensibiliser et informer les acteurs des collectivités (élus, agents, ...) sur les questions énergétiques

3. Accompagner les porteurs de projets dans la réalisation de leurs projets de transition énergétique, énergies renouvelables, captation de carbone...

- Conseiller et accompagner techniquement les acteurs dans la mise en œuvre de leurs actions
- Animer et suivre l'AMO EnR et l'AMO « Biomasse »
- Animer le cadastre solaire et orienter les porteurs de projets

4. Assurer une veille financière, technique et réglementaire

- Répondre à des AAP et demandes de subventions : constituer les dossiers de demandes/candidatures, établir les plans de financements, suivre l'écriture et la signature des conventions, établir les documents de paiement de subvention (rapport d'activités et financier...)
- Veiller à l'évolution technique et législative dans le domaine de l'énergie

MISSIONS ANNEXES :

- Participer à la vie de la structure
 - o Participer aux instances du Pays (Réunion d'équipe, Bureau, Comité Syndical)
 - o Participer à la rédaction du rapport d'activités, des délibérations, éléments de communication
- Réaliser toutes les tâches liées au bon fonctionnement du service et de la structure